

ALLOCATION D'ACCUEIL DE MONSIEUR FRANCOIS-XAVIER ORTOLI,
PRESIDENT DE LA COMMISSION, A L'OCCASION DE LA VISITE
OFFICIELLE DU PRESIDENT IRLANDAIS

le 17 juin 1975

1. Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, vous souhaiter la bienvenue et vous exprimer, au nom de mes collègues et en mon nom personnel, le plaisir que nous éprouvons à vous accueillir aujourd'hui parmi nous.

Vous êtes en effet le premier chef d'Etat d'un pays membre de la Communauté à être ainsi reçu officiellement dans la salle des délibérations de notre Collège. C'est là pour la Commission un grand honneur ; c'est aussi le témoignage de la confiance mutuelle qui caractérise les relations entre votre pays et notre Institution.

Vous êtes en outre, Monsieur le Président, un ami de longue date de l'Europe et plus encore, si je puis dire, un "familier" de la Communauté et de ses Institutions. Votre attachement à l'idée européenne allié à des qualités de juriste éminent, vous ont valu en effet de siéger, au lendemain de l'adhésion de l'Irlande à la Communauté, comme juge à la Cour de Justice de Luxembourg. Appelé par vos concitoyens à la magistrature suprême de votre pays au mois de décembre dernier, vous avez été conduit à quitter ces fonctions. Mais nous savons que vous n'avez pas pour autant abandonné l'Europe. Car votre autorité morale, vos qualités humaines et votre compétence sont placées désormais au service des intérêts d'un pays dont la qualité de l'engagement européen n'a cessé de s'affirmer depuis deux ans et demi.

2. Les conditions exemplaires dans lesquelles l'Irlande assure depuis le début de 1975 la présidence en exercice du Conseil
sont à cet égard particulièrement significatives.

Grâce à un effort remarquable de préparation technique et à l'engagement complet, à tous les niveaux, de ses représentants, l'Irlande a en effet assumé pleinement la charge très lourde de la présidence. Elle a su en outre jouer avec une maturité exceptionnelle, pour un pays dont l'expérience commu-

.../...

nautaire est encore récente, le rôle d'animation du processus décisionnel qui incombe à la présidence du Conseil. Le mérite en revient indiscutablement au Président FITZGERALD dont je voudrais ici saluer publiquement le talent et le dévouement inlassable et dire que notre Institution a trouvé auprès de lui l'appui et la compréhension que nous sollicitons pour nos initiatives.

Ainsi, malgré un climat politique et économique général qui restait difficile pour l'Europe, la Communauté a-t-elle enregistré, malgré tout, un certain nombre de progrès très importants dans plusieurs domaines. Je citerai tout d'abord la mise en oeuvre de la décision de principe du Sommet de Paris sur le Fonds régional ; j'évoquerai aussi la décision obtenue finalement, après tant d'années de débats, sur la liberté d'établissement des médecins car elle ouvre des perspectives très favorables en matière de reconnaissance mutuelle des diplômes ; je retiendrai enfin, bien sûr, la conclusion des négociations avec les 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la signature de la Convention de Lomé, tournant historique non seulement des relations entre la Communauté et les pays en voie de développement, mais plus généralement des relations entre nations industrialisées et pays du tiers monde.

Comment ne pas évoquer par ailleurs les efforts déployés par la présidence irlandaise en vue de résoudre, dans des conditions satisfaisantes, les aspects techniques de la "renégociation" des conditions d'adhésion du Royaume-Uni ; et comment oublier l'accord réalisé à cet égard au Conseil Européen de Dublin ! Les résultats du référendum du 5 juin et l'attachement que le peuple britannique a manifesté massivement à l'idée européenne ont apporté, si je puis dire, la juste récompense de ces efforts.

3. Les pas en avant accomplis par l'Europe sous la présidence irlandaise du Conseil auront en tout cas permis de vérifier une nouvelle fois que, par leur appartenance à la Communauté, tous les pays, quelle que soit leur taille, sont en mesure de jouer un rôle européen et même mondial de première importance, pour autant qu'ils acceptent de respecter les disciplines et les règles communes.

Il s'agit là pour votre pays d'une incitation de première valeur à poursuivre le chemin engagé avec ses partenaires dans la voie de l'Europe et à garder la pleine confiance qu'il a témoigné aux mécanismes communautaires même lorsqu'il se trouvait confronté à des difficultés.

Mais il s'agit aussi d'un encouragement précieux pour la Commission alors même que les dernières hypothèques pesant sur la relance européenne viennent d'être levées et qu'il ^(lui) faut, désormais, accentuer son rôle d'impulsion et d'initiative européenne.

Puisse donc, Monsieur le Président, l'intimité des coeurs et des esprits, qui a présidé si heureusement aux relations entre l'Irlande et la Commission au cours des derniers mois, inspirer dans la période à venir l'action d'une Communauté appelée à trancher des questions qui seront lourdes de conséquences pour l'avenir de ses peuples.